INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

« EPSENS PACA SOLIDAIRE »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) **« EPSENS PACA SOLIDAIRE »**. A ce titre, nous vous informons de la modification suivante apportée à votre Fonds :

Changement de commissaire aux comptes de Fonds :
Le mandat du cabinet ARCADE FINANCE étant arrivé à échéance le 31 décembre 2024.
La société de gestion a désigné le cabinet PWC en qualité de commissaire aux comptes du Fonds à compter du 1ER janvier 2025 pour une durée de 6 exercices.

Cette modification ne nécessite aucune démarche de votre part et sera effective à compter du 25/08/2025, date de mise à jour du règlement de votre Fonds.

Pour chacun des Fonds présents dans le(s) Plan(s) d'Epargne Salariale de votre entreprise, nous vous invitons à prendre connaissance de sa documentation et notamment du DIC, disponibles auprès de **votre Teneur de compte**.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion